

## Solaire thermique : comment va évoluer le marché français d'ici 2020 ?

En 2020, en France, le solaire thermique pourrait "participer majoritairement à l'alimentation (chaud et froid) du résidentiel", et ce grâce à de fortes réductions de coûts : - 60% en installation, mise en œuvre et maintenance, - 40% en fabrication de capteurs solaires, de ballons, de régulations, d'ensembles hydrauliques, etc. C'est ce que prévoit (ou plutôt espère) la "feuille de route stratégique" du solaire thermique, que vient de publier l'Ademe. En 2020, explique-t-on à l'Ademe, les différents mécanismes financiers d'accompagnement et de financement des systèmes solaires thermiques se baseront sur la vente de kWh ou sur les kWh économisés, et non plus sur les kW installés. Cette évolution sera permise par la mise en place "obligatoire" de dispositifs de monitoring. Entre autres objectifs 2020 fixés par la "feuille de route", on citera :

- **ECS/chauffage** : "100% de solutions packagées" en Cesi et SSC, 80% en ECS collective ; 100% des systèmes résistants aux pics de température, dont une partie capable de limiter la montée en température ; un "taux d'économie d'énergie" de 50% en SSC (contre 30% actuellement).
- **Froid** : systèmes packagés à moins de 2000 euros/kW pour 100 kW installés et à moins de 3000 euros pour 15 kW ; offre "fiable"(vers 2025-2030) en matière d'intégration des systèmes solaires thermiques dans l'enveloppe du bâtiment, notamment en stockage de froid.
- **Capteurs** : réduction de 50% des coûts ; 8 centimes/kW ; surcoût de moins de 10% pour une façade solaire thermique par rapport à une façade vitrée standard ; plus de 80% de parts de marché à la fois pour "un système de montage standardisé facile et rapide à monter" et pour "un système de raccordement hydraulique standardisé" ; déploiement de capteurs hybrides thermiques/photovoltaïques "standardisés et performants". La "road map" ajoute que, en 2030, "l'enveloppe active remplacera les enveloppes conventionnelles".
- **Stockage thermique** : moins de 20 centimes/kWh stocké en individuel (moins de 15 centimes en 2030) ; réduction des déperditions de 50% ; "solutions standardisées et performantes" intégrables dans des éléments de construction ; tous les stockages avec appoint Joule compatibles Smart Grid ; intégration de la performance des accessoires (pompes, échangeurs, etc.) dans la mesure de la performance des systèmes. La "feuille de route" s'attend, par ailleurs, à voir apparaître vers 2030 des stockages individuels sur six mois.

Elle espère également que, en 2020, toutes les installations solaires thermiques seront équipées de systèmes à protocole de communication ouvert et, en collectif, de systèmes de suivi, tandis que toutes les installations nouvelles seront certifiées et soumises à des garanties de bon fonctionnement et de performances, "y compris en Cesi et SSC". La "road map" évoque, par ailleurs, de futurs "systèmes globaux" de production d'eau chaude facilement intégrables dans les bâtiments. Dans la perspective de l'émergence d'éléments de construction multifonctionnels, elle recommande un "renforcement des liens" de la filière solaire thermique avec les autres filières du bâtiment.

## Nouvelles qualifications Qualit'EnR à l'étude

En 2013, l'association Qualit'EnR va lancer, à l'intention des foreurs géothermiques, une qualification QualiForage, pour laquelle un référentiel de formation est en préparation. Par ailleurs, elle n'exclut pas de créer des qualifications pour la production collective d'ECS solaire (éventuellement dès l'an prochain) et aussi, mais à plus long terme, pour les PAC géothermiques et pour la maintenance des systèmes thermodynamiques et bois-énergie collectifs. C'est ce qui ressort d'une interview exclusive que vient d'accorder à *ThermPresse* André Joffre, président de Qualit'EnR. Ce thème de la maintenance est sur la table, cela viendra en son temps, a-t-il ajouté.

Alors que le nombre d'entreprises qualifiées Qualisol est en recul cette année ("mais d'une façon moins importante que le marché solaire thermique français", souligne M. Joffre), les qualifications QualiPAC ("qui démarre fort") et surtout Qualibois sont en croissance. Le président de Qualit'EnR précise que les nouvelles qualifications, concurrentes, de Qualibat en solaire thermique, PAC et biomasse sont "sans effet" sur le nombre et la "qualité" des entreprises qualifiées par Qualit'EnR. Ces entreprises, observe-t-il, sont d'une taille moyenne sensiblement plus réduite que celles qui s'adressent habituellement à Qualibat. M. Joffre souhaite que, afin de répondre à la demande de ses entreprises qualifiées, l'écoconditionnalité des qualifications Qualit'EnR soit instituée "le plus tôt possible".

- **EN BREF.** Au Journal Officiel du 22 Novembre 2012, a été publié un arrêté du ministère du Logement daté du 29 Octobre 2012 créant un titre V RT2012 pour le système "générateur hybride", c'est-à-dire un système chauffage/ECS composé d'une chaudière à condensation et d'une PAC électrique air/eau de moins de 5 kW.

- **EN BREF.** L'Ademe et GrDF viennent de signer, pour une durée de trois ans, un accord de coopération, qui concerne notamment les PAC gaz, les chaudières "hybrides" et les compteurs communicants gaz.